

Un stage syndical spécial stagiaire, pour quoi faire ?

Votre entrée dans le métier se fait dans une période de bouleversements. Il vous faut donc être informé afin d'en comprendre les enjeux. Génération de la réforme de la formation initiale, vos conditions d'entrée dans le métier sont loin d'être idéales : les stagiaires à temps plein doivent suivre leurs formations en plus de leurs cours et les stagiaires alternants doivent jongler entre l'ESPE et la prise en charge des classes dans leurs établissements. Et, « cerise sur le gâteau », le salaire de début de carrière se rapproche de plus en plus du SMIC alors que le gouvernement ne cesse d'affirmer sa « priorité au recrutement ».

Au SNUEP, notre engagement et nos revendications se trouvent à l'opposé : nous luttons pour un enseignement de qualité pour tous les élèves assuré par des personnels qualifiés et reconnus. C'est pourquoi nous œuvrons au côté des collègues stagiaires pour obtenir des améliorations significatives de la formation : charge de travail adaptée, entrée dans le métier progressive, reconnaissance du temps de transport, de préparation des cours, transparence des modalités d'évaluation de stage...

Pour l'heure, vos préoccupations sont sans doute loin de la politique gouvernementale en matière d'éducation. Gérer vos classes, vous intégrer dans une équipe, préparer vos cours, faire face aux situations délicates sont sans doute vos priorités. Vous voulez aussi vous informer : combien serez-vous payés, quels remboursements pour les frais de déplacement, comment votre reclassement sera-t-il fait, comment se passent les mutations ?

Afin de débattre de ces questions, nous vous invitons à nos stages syndicaux. Ce sera l'occasion de connaître vos droits durant cette année mais aussi pour l'avenir (carrière, mutations...)

Beaucoup reste à faire pour améliorer la formation des enseignants. C'est avec vous que nous y travaillerons.

À bientôt !

Lan TRAN - Pascal MICHELON - Bertrand GUILLAUD-ROLLIN